

# Le sergent irlandais

## Archigny 1661

FRANÇOISE GLAIN

### Avertissement

Il faut savoir que les chercheurs en Histoire, tout comme les historiens professionnels, ne peuvent, souvent, qu'apporter des hypothèses. La découverte d'écrits complémentaires à ceux en leur possession leur permet d'essayer de reconstituer des vies, des morts, des événements pour en donner une idée la plus vraisemblable.



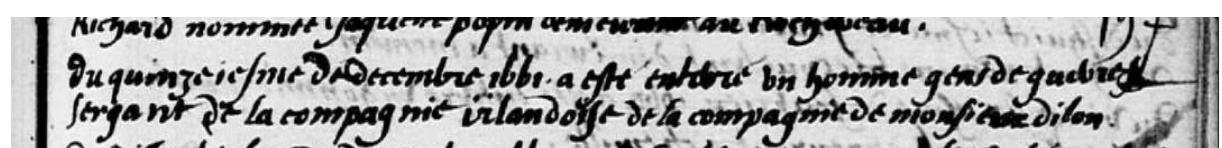
Sous l'occupation latine, l'Irlande fut nommée Hibernie. Ce nom viendrait de l'irlandais primitif *Iweriu* qui signifie « Le pays fertile ». Et nous avons de nos jours la verte Irlande dénommée « l'île d'émeraude ».

Aux cours des XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, on appelait « hibernois » les Irlandais ayant quitté leur île pour migrer dans un pays tiers, notamment la France. Ils étaient parfois aussi appelés les "Irois" ou « Irlandois ». Le terme « Oies sauvages », désignait les mercenaires jacobites irlandais réfugiés en France et qui formèrent la brigade irlandaise fondée en 1690.

Nous allons voir que des milliers d'Irlandais vont constituer des troupes armées, mais notre Poitou fut aussi terre d'accueil de nombreux Irlandais non militaires. Fuyant les restrictions des Tudor envers les catholiques, vinrent s'établir à Poitiers, ville de facultés, des religieux, des étudiants voire de simples familles. Ainsi, Sébastien Jahan, dans *Les exilés irlandais en Poitou au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, fait-il état d'une quarantaine d'Irlandais recensés lors de ses recherches, dont un baptême en 1635. Cinq étudiants furent diplômés de la faculté de droit de Poitiers entre 1575 et 1653.

Mais notre recherche porte sur un soldat.

**Dans les registres paroissiaux d'Archigny (86),** il est fait état, *le quinzième jour de décembre 1661*, de l'enterrement d'un homme de grande qualité, *sergent de la compagnie irlandaise de monsieur Dillon*.



AD86 MS 1648-1671 vue 38/49

Quel était ce régiment commandé par monsieur Dillon ?  
Qu'était venu faire à Archigny ce sergent irlandais ?

Nous allons essayer d'élucider la présence de cet homme de grande qualité à Archigny.

## Nous prenons l’Histoire au XVII<sup>e</sup> siècle.

La Maison des Habsbourg règne sur l’Espagne et le Saint-Empire Romain germanique. Depuis 1610, l’affrontement avec la France couve car le roi très chrétien de France, le grand rival des Habsbourg, voudrait agrandir son territoire et devenir le maître de l’Europe.

Le 19 mai 1635, on ne tergiverse plus : c’est la déclaration de guerre, apportée par un héraut d’armes à la Cour du Cardinal Infant à Bruxelles, capitale des Pays-Bas espagnols, et commence alors officiellement la Grande Guerre franco-espagnole avec pour but la suprématie européenne.

Mais ce conflit englobe aussi la guerre de Trente Ans, de 1618 à 1648.

La guerre franco-espagnole engendre à elle seule 17 batailles, de 1618 à 1658. Et qui dit batailles, dit besoin d’hommes.

Toute l’Europe occidentale est engagée, avec en sus des conflits intérieurs au Royaume-Uni, conflits intérieurs en Irlande pour repousser les Anglais ou les Écossais, mais également entre les différents partis d’opposition irlandais.

Pour alimenter les armées en main-d’œuvre militaire, certains pays fourniront des hommes, notamment l’Irlande, terre d’immigration, dont les premières levées de soldats pour la France ont lieu dès 1635.

Les régiments sont composés de dix compagnies de cent hommes chacune. Plusieurs se succèdent suite à d’importantes pertes d’hommes. La levée des troupes irlandaises sera désormais sous les ordres du roi d’Angleterre.

Et pendant des années, des milliers d’Irlandais, appartenant à différents régiments, vont venir guerroyer pour le roi de France... ou le roi d’Espagne. Nous passerons sur tous les divers régiments et les imbroglios politiques qui se nouent et se contorsionnent durant cette période, pour arriver au régiment qui nous intéresse.

Le mouvement d’exode irlandais prend de l’ampleur en 1652. Cromwell « donne pleine liberté et autorité à tous les officiers qui étaient avec les Irlandais et à toutes les autres personnes quelles qu’elles fussent, de lever autant de monde qu’ils voudraient et d’aller servir les princes étrangers qui feraient leurs conditions les plus avantageuses ». Nous l’avons donc compris, certains lutteront pour la France, d’autres pour l’Espagne, ce sera au plus offrant. La France fera traîner ses demandes de volontaires pour les freiner dans leur désir de rejoindre le continent afin qu’ils n’aillettent pas servir l’Espagne. On ne veut pas négocier, ni vexer Cromwell.

En 1653 des troupes irlandaises débarquent en France, constituées en régiments ou non. Leurs hommes vont servir à organiser, ou réorganiser, les régiments déjà constitués.

Ce mouvement d’exode est accompagné d’une entreprise de racolage aux dépens de l’Espagne, approuvée par Mazarin. : « Il n’y a pas à hésiter à recevoir la proposition que fait le colonel Preston<sup>1</sup> qui est utile au service du roi et l’on doit au plus tôt conclure avec lui et l’envoyer du côté de Bordeaux où, assurément, il peut faire un grand effet », encore faut-il que les Irlandais aient « un prétexte pour mettre leur honneur à couvert, qui est un ordre du roi d’Angleterre à tous ses sujets d’Irlande de le venir servir ». N’oublions pas que Charles II, roi d’Angleterre, est alors réfugié en France.

Ainsi arrivent en Bretagne, en avril et mai 1653, les régiments de Fleissey et de O’Sullivan et Beare.

Mais de toutes ces manœuvres politiques, d’exil, de régiments faits et défait, la plus importante réussite sera l’arrivée en France de James Dillon, avec environ cinq cents hommes, qui contre à la fois les Frondeurs et les Espagnols.

---

<sup>1</sup> Thomas Preston combattait avec ses brigades pour les Espagnols desquels il reçoit la promesse d’une pension, en 1652, bien que non en service actif. Lorsque l’argent ne s’est pas matérialisé, Preston a fait allégeance à la France. Il est décédé en 1655.

## Le régiment de James Dillon

Dès 1653, le colonel jacobite James Dillon avait recruté dans ses domaines de Roscommon et de Mayo plusieurs milliers de paysans pour défendre la cause des Stuarts.

En 1653, ce régiment avait été levé pour le prince de Condé par l'intermédiaire de M. de Saint-Thomas. C'est ainsi que le 26 mars 1653 un premier régiment irlandais de Dillon, soldé par la France et levé par James Dillon à partir d'Irlandais refugiés en France et fuyant Cromwell, arriva à Bordeaux avec 575 hommes, et fut installé au château de Lormont. Dillon se rendit au duc de Vendôme le 26 mai 1653, avec son régiment, par l'intermédiaire, soit de George Dillon, son frère, franciscain, qui lui apportait un brevet de brigadier général daté du 26 mars précédent, soit du colonel Hamilton. Mazarin n'en resta pas là, témoin cette lettre à M. de Turenne : « Il se pourrait faire qu'il fût arrivé d'Espagne un corps irlandais, mais il ne nous doit pas faire peine, y ayant une personne de qualité qui traite au nom de celui qui les conduit... il offre de les faire venir incontinent ici, ou de faire auparavant quelque coup en Flandre pour le service du roi, de concert avec ceux qui commandent les armées de Sa Majesté ». De son côté, Turenne justifie de l'emploi de « 3 000 livres... au régiment Dillon, 500 livres au régiment d'York, pour attirer les Irlandais au service de Sa Majesté ».

Quand Charles II passe de Cologne en Flandre, au mois de février 1656, « tous les colonels irlandais qui avaient servi dans les armées de France écrivirent au duc d'York, pour l'assurer qu'ils étaient prêts à faire, en bons sujets et en gens d'honneur, tout ce qu'il leur ordonnerait ». On observe de nombreuses désertions, les Irlandais se font rares et il faut réorganiser les régiments dont le nombre diminue. En dehors du régiment Royal Irlandais, il n'y a plus que les régiments de Preston, de Dillon et d'Inchiquin, ainsi que ceux de Digby et de Muskerry, sans leurs colonels passés au duc d'York.

En 1659, la paix des Pyrénées fait de la France la première puissance d'Europe et le roi de France domine alors les Habsbourg d'Espagne. La France annexe ainsi le Roussillon, l'Artois et plusieurs places fortes en Flandre et au Luxembourg.

Ce traité de paix entraîne l'arrêt des hostilités avec l'Espagne, et de fait entraîne également une réduction des effectifs militaires. Les derniers régiments sont licenciés les uns après les autres. Le dernier sera le régiment Dillon, le 29 février 1664. Il est dit comme étant le meilleur régiment irlandais au service de la France.



Trente ans ont passé depuis la création du régiment de James Dillon. À la demande du roi, Jacques II, le colonel a appelé aux armes les enfants des soldats de 1653 et reformé un régiment. Pendant cent ans cette unité appartint à la famille Dillon et fut commandée par un de ses membres. On retrouve, en 1688, soldés par la France, deux régiments sous le nom de Dillon. Ils sont formés en Irlande, l'un par Theobald Dillon pour soutenir Jacques II, roi d'Angleterre, contre Guillaume d'Orange ; l'autre régiment est confié à son fils Arthur Dillon. En 1690, le régiment d'Arthur Dillon, avec 4 autres régiments, rejoint Jacques II exilé en France après la défaite de Boyne. Ils intègrent alors les régiments réguliers de l'armée française. Celui d'Arthur Dillon sera l'un des cinq régiments qui vont constituer la Brigade Irlandaise.



Le 87<sup>e</sup> régiment Dillon en 1790, source SEHRI

### Que venait faire ce sergent irlandais à Archigny ?

C'est une question à laquelle nous ne pourrons pas répondre, les données n'étant pas suffisantes. Mais nous pouvons poser quelques éléments en essayant d'aller au plus plausible.

Ce sergent irlandais, qui se trouvait à Archigny en 1661, appartenait à un régiment en activité puisque le Dillon ne sera licencié qu'en 1664, soit trois ans après ce passage en Poitou. Et il est bien mentionné par le prêtre dans son registre « de la compagnie de M. Dilon ».

De nombreuses questions peuvent se poser.

Etais-il seul ?

Certainement pas, sa troupe avait dû passer par Archigny, peut-être même y faire étape.

D'où venait-il ?

Son régiment remontait peut-être d'Espagne, puisque suite au traité des Pyrénées de 1659 les combats avaient cessé.

Mais il est aussi possible que ce régiment ait fait partie des troupes accompagnant Louis XIV en Espagne pour le traité des Pyrénées et son mariage avec Marie-Thérèse d'Autriche. Le 26 octobre 1658, la cour de France, menée par une centaine de carrosses, quitte la capitale pour Lyon. Se joignent à sa majesté, 25 000 personnes de la cour, des centaines d'artisans et environ 8 000 hommes de troupe. Le roi et sa suite faisaient des étapes de maximum 35 km par jour. Le voyage, qui devait durer 3 mois, sera finalement de 13 mois. En douze mois de voyage effectif, la cour marcha 87 jours, soit un jour sur quatre, et couvrit une distance de 3 200 kilomètres. Le traité des Pyrénées fut signé le 7 novembre 1659 par Mazarin sur l'île aux Faisans située sur la Bidassoa. Les 5 et 6 juin 1660, arrivant de son long périple passant par Lyon, Nîmes, Narbonne, Carcassonne, Louis XIV rencontra Philippe V d'Espagne, toujours sur l'île aux Faisans, et la signature du traité fut confirmée, assortie du contrat de mariage entre Louis et Marie-Thérèse. La tradition espagnole voulant que l'Infante quitte l'Espagne mariée, un mariage par procuration eut lieu préalablement à Fontarabie le 3 juin et la bénédiction nuptiale eut lieu à Saint-Jean-de-Luz, en France, le 9 juin 1660.

Puis, tout le cortège : le roi, la reine, les gens de cour, les artisans, les militaires, se remirent en marche pour une entrée triomphale à Paris le 26 août 1660. Les grandes villes étapes furent, pour la Guyenne, Toulouse. Bordeaux et Poitiers. La longue file royale n'était pas

continue, l'essaim principal était groupé autour du roi, la suite, par groupes, s'écoulait lentement à l'arrière sur plusieurs kilomètres, voire mois.

Les villes étapes ne pouvaient accueillir tous les gens de cour et les militaires, on cherchait donc à les loger dans un rayon de 40 km autour du point d'étape.

Ce qui dut se produire lors de l'arrêt à Poitiers.

Archigny présentait un accueil possible pour 500 hommes, voire davantage, dans l'actuel château de la Talbardière, ancien fortin militaire, le Châtelet, les châteaux de Marsugeau et de la Salle.



Mariage de Louis XIV et de Marie-Thérèse d'Autriche  
<https://histoire-image.org/etudes/mariage-louis-xiv-marie-therese-autriche>

Oui, mais ?

Mais, me direz-vous, si le couple royal et toute sa suite étaient à Paris le 26 août 1660, que faisait notre sergent de la compagnie Dillon à Archigny en décembre 1661, soit 6 mois plus tard ?

Il est fort possible qu'un décalage de six mois se soit installé entre l'arrivée du roi à Paris et la fin de la longue file de suivants.

Ou...

Mazarin<sup>2</sup> peut peut-être nous aider !

Il fallait rembourser toutes les dépenses engagées pour ce royal déplacement, auxquelles s'ajoutait le gouffre financier de la construction des citadelles de Bordeaux et Marseille, le licenciement des troupes devenues inutiles en temps de paix, l'entretien de celles restant pour la parade auprès du roi, la flotte à Venise... Et Mazarin fit les comptes. Il n'y avait plus d'argent dans les caisses de l'État.

Les villes furent sollicitées : 140 000 livres à Toulouse, 60 000 à Lyon à qui l'on réclama finalement 1 million de livres pour compenser les dépenses de réception des Italiens<sup>3</sup>, 90 000 à Bordeaux. Dans la quête aux fonds, la Ferme Générale avait été mise à contribution de 6

<sup>2</sup> Mazarin était le principal ministre d'État ou le Premier ministre de France ou encore le ministre principal du Roi, soit le principal conseiller du roi de France. Il mourut en 1661. Il fut remplacé par Colbert.

<sup>3</sup> Le voyage à Lyon avait pour but de présenter à Louis XIV l'infante Marguerite de Savoie, fille de la duchesse de Savoie. Le 31 octobre, la cour de Savoie quitte Turin pour se rendre à Lyon et y rencontrer sa Majesté. Ce stratagème monté par Mazarin devait faire réagir la cour d'Espagne qui voulait marier Marie-Thérèse au roi de France.

millions de livres. Et toutes les petites villes et villages, déjà affamés, se virent dans l'obligation de participer au remboursement des énormes dépenses du roi, donc de l'État. Et Mazarin eut beau faire, il n'arriva pas à rétablir le budget et renvoya la tâche à Fouquet<sup>4</sup> qui, le 22 mars 1660, annonça la réduction des rentes émises pendant la guerre d'Espagne, c'est à-dire la banqueroute !

Et pour faire bonne mesure, Fouquet traquait les faux-sauniers car la contrebande de sel coûtait cher à l'État.

Il est possible que le régiment ait été détaché à Archigny pour prêter main forte aux gardes du roi chargés de contrôler les faux-sauniers qui filaient en Indre-et-Loire par la Roche-Posay et transitaient par Archigny puis par Pleumartin, chemin très pratiqué et plaque tournante des échanges. Le Poitou rédimé, donc exempt de gabelle, attirait la fraude.

Lors de ces traques, il n'était pas rare qu'au cours des affrontements des coups de feu soient échangés, même si les faux-sauniers armés risquaient le bagne.

Notre sergent aurait-il été touché et serait-il mort de sa blessure ?

Mais il y eut aussi la crise de l'avènement, qui toucha la France de 1661 à 1662. Suite au très rude hiver de l'année 1660, les récoltes furent si mauvaises que le peuple, qui avait déjà peu, dut puiser dans ses réserves. Arriva ensuite l'hiver rigoureux de 1661, avec pour conséquences des récoltes inexistantes, des réserves au plus bas, provoquant une crise de subsistance qui dura jusqu'en 1662. Notre région fit partie des plus touchées.

Ce fut l'une des plus graves crises céréalières du XVII<sup>e</sup> siècle, le manque de pain causant une mortalité importante dans le pays.

La Compagnie Dillon s'était beaucoup investie durant la guerre d'Espagne, usant les hommes. À cela, il faut ajouter le voyage épuisant, à cheval ou à pied, du tour de France royal. Cet homme serait-il mort d'affaiblissement ajouté au froid et à la faim ? Nous ne savons rien de ce sergent. Était-il jeune ? Âgé ?

Mais il est possible de penser qu'il est simplement mort de maladie, ce qui était le lot de nombreuses personnes en ces époques lointaines suite aux épidémies causées par la famine.

Tout cela n'est que supposition. Que pouvons-nous faire d'autre que d'imaginer ce que fut la raison du décès de cet Irlandais, *homme de grande qualité, sergent de la compagnie irlandaise de monsieur Dillon*.



Sources :

AD86 : RP Archigny

Mercenaires irlandais au service de la France (1635-1664), P. Gouhier, site Persée.

Dillon 1690-1791, Texte Jean-Louis Vial, infographie André Jouineau, base de données Hôtel des Invalides

Le régiment Dillon, Revue des Deux Mondes.

Les exilés irlandais en Poitou aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, Sébastien Jahan

Thomas Preston, Dictionnaire of Irish biography

Le périple nuptial de Louis XIV. La plus grande montre du siècle, Hubert Delpont, site Persée

Écrire l'événement. Le voyage de Louis XIV en Guyenne et en Gascogne à travers la Gazette (1659-1660),

Guillaume Decalf, site Persée

Le mariage de Louis XIV et Marie-Thérèse d'Autriche, Élodie Desserle, site de l'INHA

La gabelle et la contrebande du sel dans l'Ouest, Robert Ducluzeau, Geste éditions

La comédie de Lyon : relecture d'un mythe historique, Michel Bougain, site Cairn Info

<sup>4</sup> Fouquet fut procureur général au Parlement de Paris et surintendant des Finances en 1653. Il fut dénoncé par Colbert pour malversations, destitué et arrêté sur l'ordre de Louis XIV en 1661.